



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Mercredi 7 octobre 2015**

PROJET DE LOI DE FINANCES

## La fonte du budget de l'écologie se poursuit

**"La France accueillera bientôt la COP 21 et la transition énergétique est plus que jamais une priorité", a déclaré le secrétaire d'Etat au Budget. Heureusement que c'est dit car cela ne saute pas aux yeux quand on se plonge dans le projet de loi de finances (PLF).**

### **Budget dédié à l'écologie en baisse**

Le président de la République l'avait affirmé, à quelques semaines de la COP 21, la lutte contre le changement climatique est « une priorité ». Pourtant, le budget dédié à l'écologie est, comme chaque année depuis le début du mandat, en baisse. Et les moyens humains dédiés le sont également.

Pour Benoit Hartmann, porte-parole de FNE : « *Comment dans ces conditions seront appliquées les lois votées par la majorité ? Comment sera mise en œuvre la volonté de renforcer la sécurité des installations classées après les récents actes de malveillance alors qu'il n'y a déjà que 1250 inspecteurs chargés d'instruire les dossiers, et de contrôler les 500 000 sites ?* »

### **Subventions « climaticides » maintenues**

Les raisons avancées à cette restriction budgétaire ? La nécessité de faire des économies bien sûr ! Cependant, la niche fiscale qui avantage le diesel et coûte à l'Etat environ 7 milliards par an est bien maintenue. Sans compter les économies indirectes. La commission d'enquête du Sénat à propos du coût économique et financier de la pollution de l'air estime à 101,3 milliards d'euros par an les coûts sanitaires et non sanitaires de ce phénomène. Améliorer la qualité de l'air, c'est autant de fonds publics économisés en remboursement de frais de santé.



### **L'écotaxe a disparu... mais pas les compensations !**

L'abandon de l'écotaxe poids lourds génère un manque à gagner annuel de 1,2 milliards €/ Autant d'argent qui ne sera pas investi dans des transports en commun plus réguliers et mieux entretenus. Pourtant, les cadeaux qui avaient été faits au secteur routier de transports de marchandises en compensation anticipée de l'écotaxe ne sont nullement remis en cause. Par exemple, la taxe à l'essieu qui avait été diminuée en 2010 pour compenser l'écotaxe n'a jamais été relevée depuis l'abandon.

Pour Gérard Allard du réseau transports mobilité de FNE : *« Le transport routier est donc toujours plus avantageux alors même que le secteur des transports représentant 27% des émissions des gaz à effet de serre de la France. »*

### **Et pendant ce temps la taxe carbone...**

La hausse de la taxe carbone avait été prévue dans la loi portant transition énergétique. Pourtant, on n'en retrouve pas trace dans le PLF présenté cette semaine.

Pour Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement : *« le PLF est un détecteur de mensonges assez efficaces en ce qui concerne les déclarations du gouvernement. Pour l'instant, il ne passe pas le test. Pourtant, la priorité à l'emploi devrait impliquer un budget important pour la transition écologique ! La rénovation énergétique des bâtiments, l'économie circulaire ou encore l'économie de la prévention des déchets, sont des exemples de secteur avec un formidable potentiel économique et d'emplois non-délocalisables, mais qui nécessitent des investissements. Nous espérons que le Projet de Loi de Finances Rectificatif sera à la hauteur, c'est la dernière chance avant la COP 21 ! »*

**France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr), [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).**